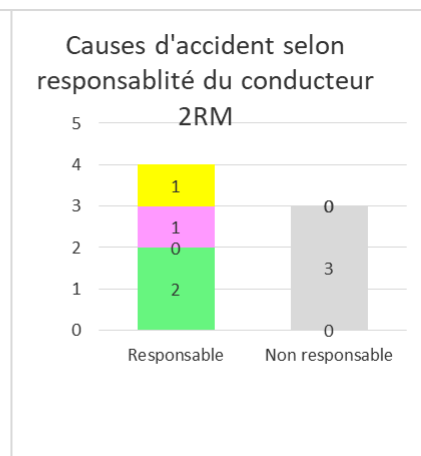
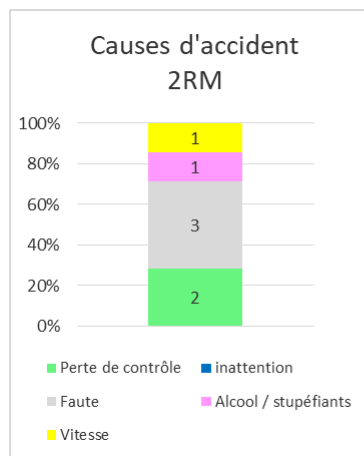
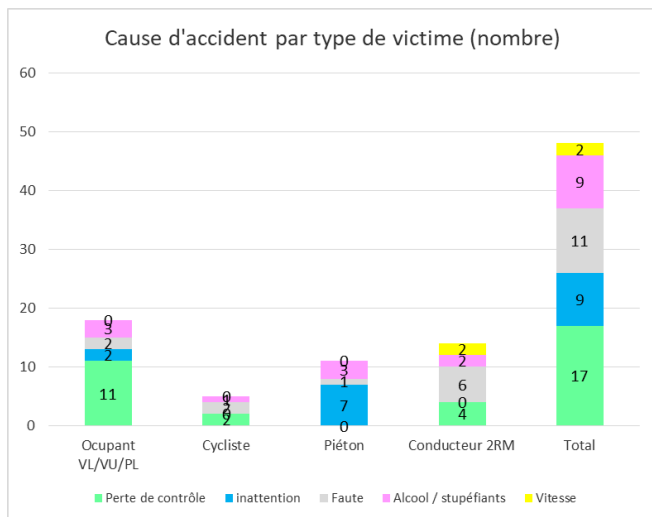
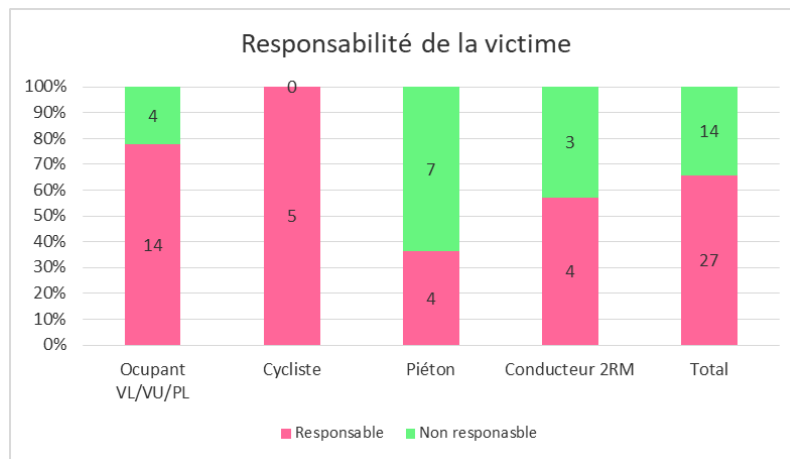
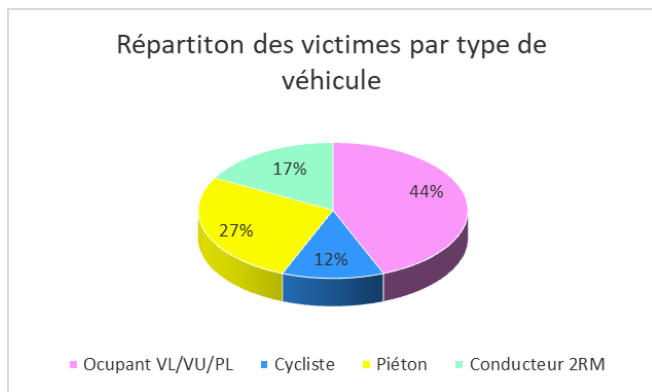


Sécurité routière Position FFMC78

*Préfecture des Yvelines
Réunion du 12 juillet*





Principale cause d'accident mortel : perte de contrôle
Faute + Inattention + perte de contrôle = 75%

- **La vitesse, cause marginale (5%)**
- **Les drogues, cause significative (20%)**
 - Alcool
 - Stupéfiants
- **Les comportements source principale des accidents mortels (75%)**
 - Inattention
 - Fautes de conduite
 - Pertes de contrôles inexplicées (téléphone, fatigue, perte de vigilance, médicaments....)

Principales actions sécurité routière orientées vers une cause marginale
Peu d'actions vers les causes les plus importantes
Nécessité de changer de paradigme

- **Identifier les causes réelles des accidents corporels**
 - Prendre en compte les causes difficiles à identifier (fatigue, médicaments...)
 - Ne pas se limiter aux évidences inscrites dans le rapport de police
 - Rapprocher les causes de la géographie du réseau et de l'infrastructure
 - Évaluer l'accidentalité, les dangers, l'implantation des radar à travers une instance d' regroupant pouvoirs publics, professionnels, associations
- **Prioriser les actions vers les causes principales**
 - Comportements
 - Drogues
- **Sanctionner la prise de risque et non le strict respect des règles**
 - Préférer l'action des forces de l'ordre aux contrôles automatiques
 - Proposer des sanctions alternatives pédagogiques (stages, sensibilisation)

Traiter les causes principales en impliquant tous le acteurs

- **Améliorer la formation**

- Renforcement du permis de conduire
 - Sensibilisation aux situations difficiles (films, simulateurs...)
 - Sensibilisation aux conséquences des accidents
 - Meilleure maîtrise du véhicule
 - Formation aux comportements des autres usagers (poids lourds, 2RM, piétons...)
- Remise à niveau régulière des conducteurs
- Stages de perfectionnement
 - Pilotage,
 - Conduite en condition dégradée (neige, glace, pluie...)

- **Sensibiliser**

- Sur les lieux de travail, écoles, lieux publics...
- Tests des connaissances ludiques
- ...

Professionnaliser les conducteurs particuliers comme les professionnels

- **Réduire les infrastructures dangereuses**
 - Eviter la prolifération d'équipements et les mettre en conformité avec les recommandations (ralentisseurs, chicanes...)
 - Traiter les cas avérés de dangers (rails de sécurité, état général de la route, zones sans visibilité...)
- **Limiter les « pièges »**
 - Limiter la signalisation pour signaler les réels dangers
 - Assurer la cohérence de la signalisation (ex. vitesse cf. risque), variation permanente de la vitesse limite...
 - Limiter les contrôles automatiques aux zones accidentogènes

Un réseau facile à comprendre, simple à utiliser et tolérant aux erreurs

- **Identifier les causes réelles des accidents pour**
 - Traiter les causes principales
 - Réformer la politique de sécurité routière
 - Impliquer toutes les parties prenantes
- **Responsabiliser les conducteurs en**
 - Les informant et les sensibilisant
 - Leur apportant une formation de haut niveau
 - Les poussant à se remettre régulièrement à niveau
 - Ne sanctionnant que les risques avérés

Plus de liberté grâce à une responsabilisation accrue